

Règlement du concours « Fairytrees2019 » - INSTAGRAM

§ 1 Dispositions générales

Le présent règlement définit les règles, la portée et les conditions du concours « fairytrees2019 » (ci-après dénommé « Concours »), organisé par JKB Handels GmbH, USt-Id Nr : DE306565421 Wiesenstraße 17, 65843 Sulzbach. Le Concours se déroulera sur Instagram sur le profil à l'adresse suivante : <https://www.instagram.com/fairytreesde>. L'organisateur du Concours est JKB Handels GmbH (ci-après dénommé « Organisateur »). L'Organisateur organise des activités liées au support technique et à la sélection des gagnants du Concours. Le Concours se déroulera du 9 octobre 2019 (à compter de la date de publication du post de Concours) au 20 décembre 2019. Le Concours n'est pas sponsorisé, administré ou organisé par Instagram. Instagram n'est pas responsable du Concours. Toutes les questions, commentaires et plaintes concernant le Concours devraient être adressés à l'Organisateur et non au Instagram. L'Organisateur s'engage solidairement à dispenser Instagram de toute responsabilité vis-à-vis du participant au Concours qui dirigerait une réclamation liée au Concours contre Instagram.

§ 2 Participation

Toute personne physique (ci-après dénommé « Participant ») peut participer au Concours en tenant compte des conditions suivantes :

1. Résider sur le territoire de l'Union Européenne ;
2. Être majeur ou posséder l'accord du représentant légal pour participer au Concours ;
3. Ne pas être d'aucune manière (personnelle, capitale ou organisationnelle) liée à l'organisateur ;
4. Prendre connaissance du règlement du Concours et en accepter les dispositions ;
5. Terminer la tâche du Concours.

En cas de non-respect de l'une des conditions énoncées aux paragraphes 1. à 5. constituent la base pour exclure le Participant du Concours et attribue le droit de demander son retour - en cas de détection ultérieure de ces circonstances, y compris après la date de la remise du prix.

§ 3 Tâche et prix du Concours

La tâche du Concours consiste à publier une photo de son profil Instagram privé, montrant le Participant au Concours, ainsi que l'arbre de Noël Fairytrees. La photo du Concours doit porter le hashtag #fairytrees2019 et le nom de profil @fairytreesde. La photo peut être accompagnée d'un commentaire avec la réponse à la question « Pourquoi aimons-nous Noël ? ». Finalement, le Participant devrait laisser un commentaire disant « terminé » dans le post du Concours figurant sur le profil de Fairytrees sur Instagram. L'organisateur sélectionnera trois photos avec la meilleure réponse à la question du Concours et récompensera chacun de leurs auteurs en fonction de la place obtenue :

- Première place : 1000 €
- Deuxième place : 500 €
- Troisième place : 300 €

Les gagnants seront informés des résultats du Concours avant le 31 décembre 2019 dans un message privé envoyé sur Instagram. La condition de réception du prix est de répondre au message avant le

01/05/2019, contenant le nom et prénom du gagnant, l'adresse de correspondance (rue, numéro de rue, code postal, ville) et le numéro de compte bancaire. Les prix seront envoyés aux gagnants par virement bancaire avant le 31 janvier 2020. L'organisateur se réserve le droit de ne pas justifier le choix des photos. L'exécution correcte de la tâche du Concours équivaut à l'acceptation des dispositions du règlement par le Participant (et dans le cas d'un participant mineur ou n'ayant pas la pleine capacité juridique - par son représentant légal). Par conséquent, des déclarations séparées à cet égard ne sont plus nécessaires ; elle équivaut à la soumission par le participant des déclarations et obligations suivantes :

- La tâche du Concours est une manifestation de la créativité individuelle et originale du Participant,
- Le Participant a tous les droits sur l'œuvre soumise et ils ne sont en aucune manière limités ou grevés au profit de tiers. La tâche du Concours présente uniquement le Participant et ce dernier accepte de diffuser son image à des fins liées au Concours. Si la tâche du Concours contient des images d'autres personnes, celles-ci ont expressément consenti au Participant à utiliser son image à des fins liées au Concours.
- La tâche du Concours organisée par JKB Handels GmbH conformément au règlement du Concours ne menacera ni ne violera les droits, la propriété ou la confidentialité de quiconque.
- Le Participant accepte que la tâche du Concours serve à créer une mosaïque de toutes les photos des Participants inscrits au Concours. Une mosaïque des photos sera publiée sur le profil de Fairytreesde sur Instagram.
- Le Participant accepte que l'objet de la tâche du Concours puisse être utilisé aux fins de la publicité de la marque Fairytrees dans n'importe quel support médiatique (dans la mesure où la licence est mentionnée ci-dessous). Le Participant accorde à JKB Handels GmbH une licence non exclusive pour utiliser l'objet de la tâche du Concours dans le cadre du Concours. La licence est concédée sans restrictions territoriales pour une période de 5 ans à compter de la publication de la tâche du Concours sur Instagram dans le domaine du droit d'auteur pour l'utilisation de l'objet de la tâche du Concours dans le cadre du Concours. La licence est accordée dans les secteurs de la mise sur le marché public pour la visualisation, la reproduction, la transmission, la rediffusion, la mise à disposition à un endroit et à une heure choisis (sur Internet), en utilisant l'image du Concours de manière promotionnelle ou publicitaire et permettant de créer et d'exploiter les élaborations de la tâche de concurrence, en les associant avec d'autres marchandises.
- JKB Handels GmbH a le droit de sous-licence.
- Le participant s'engage à ne pas exercer ses droits d'auteur personnels en rapport avec la tâche du Concours contre JKB Handels GmbH.
- JKB Handels GmbH peut demander au gagnant de conclure par écrit un contrat pertinent pour le transfert des droits sur la tâche du Concours.
- L'Organisateur se réserve le droit de supprimer et de ne pas inclure dans le Concours des photos suivantes :
 1. incompatibles avec les règles d'Instagram,
 2. ne répondant pas aux critères énoncés dans le règlement ou notifiées non conformément aux règles du règlement,
 3. contenant un contenu non conforme à la morale, offensant ou enfreint le droit applicable,
 4. violation de droits, en particulier de droits d'auteur, ou de droits personnels de tiers, y compris l'utilisation illégale d'images de tiers,

5. contenant des logos ou du contenu publicitaire concernant des biens ou des services autres que Fairytrees.

§ 4 Traitement des données personnelles

L'administrateur des données personnelles collectées au cours du Concours est JKB Handels GmbH, USt-IdNr: DE306565421 Wiesenstraße 17, 65843 Sulzbach. Les Participants au Concours acceptent l'utilisation et le traitement de leurs données personnelles à des fins liées à l'organisation et à la conduite du Concours. Les données personnelles des Participants au Concours seront collectées et traitées conformément aux principes énoncés dans la loi du 29 août 1997 sur la protection des données personnelles (Journal officiel 2014, n° 1182), et le Participant a le droit d'accéder à son contenu, de le corriger et de le supprimer. Les données des participants ne seront pas transférées à d'autres entités. Fournir des données personnelles est volontaire, mais nécessaire pour mener le Concours.

§ 5 Procédure des plaintes

Toutes les réclamations et objections relatives au déroulement du Concours peuvent être soumises par les Participants par courrier recommandé à l'adresse du siège de l'Organisateur, au plus tard dans les 7 (sept) jours suivant la fin du Concours. Le Participant sera informé de la méthode d'examen de la plainte par courrier recommandé (à moins que le participant n'accepte d'envoyer une notification uniquement par voie électronique), dans un délai de 7 (sept) jours. Toute autre réserve, question, commentaire ou plainte concernant le Concours peut être adressé par courrier électronique à l'adresse de l'organisateur : info@jkb-group.com

§ 6 Dispositions finales

Le règlement du Concours est disponible sur le site Web de Fairytrees dans l'onglet Règlements et au bureau de l'Organisateur. Une brève description des règles de conduite du Concours peut être disponible sur le site Web de l'Organisateur. Tout ce contenu est à titre informatif seulement. Seules les dispositions du présent règlement et de la loi applicable ont force de loi. L'Organisateur a le droit de modifier le règlement du Concours. Toutefois, les modifications apportées au règlement ne porteront pas atteinte aux droits acquis des Participants. En cas de modification ou d'annulation d'une des dispositions du présent règlement par une décision d'une autorité compétente ou d'un tribunal, les dispositions restantes resteront en vigueur et lieront l'Organisateur et le Participant.